



Fomesoutra.com
ça s'écrit!

DIRECTION GÉNÉRALE

SUJET N° 01

**ECOLE DU PERSONNEL
PENITENTIAIRE**

**CONCOURS DIRECT D'ENTREE EN 2027 AU CYCLE SUPERIEUR DE
FORMATION DES ADMINISTRATEURS DES SERVICES
PENITENTIAIRES DE L'ECOLE DU PERSONNEL PENITENTIAIRE DE
L'INSTITUT NATIONAL DE FORMATION JUDICIAIRE**

SESSION DE JUILLET 2026

EPREUVE D'ADMISSIBILITE : ORGANISATION JUDICIAIRE

DUREE : 03 HEURES

COEFFICIENT : 03

SUJET : QUESTIONNAIRE

Répondre aux questions suivantes :

1. Qu'est-ce que le Tribunal de simple police ?
2. En dehors de ses attributions juridictionnelles, le Conseil d'Etat a-t-il d'autres attributions ?
3. Quel est le magistrat qui a pour attribution l'exécution des peines ? est-il du siège ou du Ministère public ?
4. Qu'est-ce que l'échevinage ? Donnez deux exemples d'échevinage.
5. Quel(s) rapport(s) y a-t-il entre le greffe d'un Tribunal et les établissements pénitentiaires ?
6. Pourquoi dit-on que le Tribunal de commerce d'Abidjan a une compétence d'attribution ?
7. Quelles sont les juridictions qui matérialisent l'ordre administratif en Côte d'Ivoire ?
8. Le système collégial est-il appliqué dans toutes les juridictions et pour le jugement de toutes les affaires ?
9. Le Conseil Constitutionnel fait-il partie des juridictions supérieures en Côte d'Ivoire ? Justifiez votre réponse.
10. Le Conseil Supérieur de la Magistrature est-il une juridiction supérieure ?